



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Procès-verbal de la réunion du 19 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 février à 14H00, le Comité social territorial s'est réuni au Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan sous la présidence de Monsieur Gérard MOREAU, Maire de Sabres.

Monsieur Gérard MOREAU procède à l'appel,

Assistaient à la réunion

- En qualité de représentants des élus :

. Gérard MOREAU,	Maire de SABRES
. Fabienne LABY-FAUTHOUX,	Maire de POYANNE
. Christian DUCOS,	Maire de SOUPROSSE
. Jean-Marc LARRE,	Maire de BIAUDOS
. Serge POMAREZ,	Maire de HEUGAS
. Serge SORE,	Maire de LUXEY

- En qualité de représentants du personnel :

. Sabine DARROZE,	ADACL (FO)
. Sandrine LIORET,	CC CHALOSSE TURSAN (FA-FPT)
. Marie-Laure LEE STEPHAN,	Mairie de BOUGUE (CFDT)
. Alexandra LAZARTIGUES,	Mairie de GABARRET (SUD)
. Ludovic LAVOINE,	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. Anne SENTUC,	CDG40 (CGT)
. Jérôme DEYRIS,	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. Fabien BARRIERE,	Mairie de ST-VINCENT-DE-PAUL (CGT)
. Damien POUZALGUES,	Mairie de SARBAZAN (CGT)
. Yannick DAUBA,	Mairie de SABRES (CGT)

- Etaient absents ou excusés :

. Hervé BOUYRIE,	Maire de MESSANGES
. Christine FOURNADET,	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. Yann BOUFFIN,	Maire de CALLEN
. Alain GAUBE,	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. Hélène COUSSEAU,	Maire de LESPERON
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE

. Bruno BALDASSINI,	Mairie de BELHADE (FO)
. Laurence LADOUSSE,	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)
. Sandrine CASINI,	Mairie de HAUT-MAUCO (CFDT)
. Marie-Dominique DAULAN,	CIAS CLN CASTETS (CFDT)
. Loup RITTER,	SM COTE SUD TYROSSE (CFDT)

• Autres participants :

- . Yvan SAVARY,
- . Fadela BOUALI,
- . Corine LEVY,

Directeur Général des services, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance **M. Ludovic LAVOINE** est candidat pour cette tâche.

DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS

II – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

ASTREINTES

<u>Commune de Pouillon</u> (2 ^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			1	5
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

CHARTE INFORMATIQUE

<u>Syndicat Emma – Saint-Vincent-de-Tyrosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		1
<i>Avis favorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Syndicat Emma – Saint-Vincent-de- Tyrosse	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis rendu</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

PETR Mimizan	Collège des représentants du personnel :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Communauté de communes de Parentis-en-Born	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>	
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>	

EHPAD Castets (2^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

REGLEMENT INTERIEUR

Commune de Pouillon	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		

SUPPRESSION DE POSTE

Commune de Linxe 1 poste d'adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe (28/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Commune d'Ousse- Suzan Adjoint d'adjoint technique (20/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

PETR Sabres 1 poste d'attache (35/35 ^{ème}) 2 postes d'attaché (35/35 ^{ème})	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 3	ABSTENTION 1
		<i>Avis rendu</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Pouillon (2 ^{ème} examen) Mise à jour du tableau des effectifs	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION 6
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

TELETRAVAIL

Commune de Carcen Ponson	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Commune de Narrosse (2 ^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

TEMPS PARTIEL

PETR Hagetmau	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Sivu Miramont Sensacq	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 3	ABSTENTION 1
		<i>Avis rendu</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

IV – LIGNES DIRECTRICES DE GESTIONS

Commune de Geaune	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Commune de Arthez (2 ^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune d'Azur</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Laurède</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Sivu de Laurède</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Lauret</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Syndicat des Eschourdes – Pomarez</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

PETR - Sabres	Collège des représentants du personnel :	POUR 7	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

V – ORIENTATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES

AVANCEMENT DE GRADE / RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES

Aux termes du Code général de la fonction publique, notamment les articles L522-23 à L522-31, « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité social territorial ».

L'assemblée délibérante compétente détermine le pourcentage d'agents autorisés à accéder au grade supérieur parmi les agents promouvables (agents remplissant les conditions statutaires d'accès au grade supérieur fixées par les statuts particuliers).

Le ratio est le rapport entre le nombre d'agents qui pourront être promus et le nombre d'agents qui remplissent les conditions statutaires.

Ce ratio demeure un nombre plafond de fonctionnaires pouvant être promus.

Cette décision de l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée d'une consultation du comité social territorial dont relève la collectivité.

Les taux seront fixés en pourcentage. Ils peuvent être fixés par catégorie (A, B, C), par filière, par cadre d'emplois, ... au cas par cas pour tenir compte des spécificités locales et sont compris entre 0 et 100%. La délibération peut fixer une règle d'arrondi à l'entier supérieur.

A noter l'absence de directive et donc l'entière liberté de déterminer, pour l'assemblée délibérante compétente, pour chaque cas d'avancement, les seuils à appliquer dans la collectivité.

Commune de Candresse	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Pomarez</u> <u>(2^{ème} examen)</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable unanime</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

EVALUATION PROFESSIONNELLE

<u>Syndicat des Eaux - Geaune</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU 2022)

<u>Centre de gestion des Landes</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

VI – ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERES DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET D'ACTION SOCIALE AINSI QU' AUX AIDES A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'État ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement.

Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,

- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.
Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité social territorial.

1^{er} PASSAGE

Commune d'Aubagnan	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

Commune de Gastes	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

Syndicat des Eaux - Geaune	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

Commune d'Habas	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

PETR Sabres	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Vieux-Boucau</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Syndicat Orx - Saubrigues</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

2^{ème} PASSAGE

<u>Commune de Bas-Mauco</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Beylongue</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE 6	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Beyries</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Blandos</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Communauté de communes Côte Landes Nature - Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Gabarret</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Gamarde-les-Bains</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Sivu de Gamarde-les-Bains</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Ccas de Lalque</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Sivu du Luzou - Laluque</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Laluque</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Larrivière Saint-Savin</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Syndicat Mixte - Linxe</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Luxey</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Misson</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Syndicat Orx-Saubrigues</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Roquefort</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Saint-Julien-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Saint-Paul-en-Born</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Saint-Gein</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Saugnac-et-Muret</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Sorde l'Abbaye</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Vielle Soubiran</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

<u>Commune de Villeneuve-de-Marsan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		

INDEMNITE DE SUIVI

(Départ de Mme Laby-Fautoux)

<u>Commune de Haut-Mauco</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

PRIME DU POUVOIR D'ACHAT

MONTANTS MAXIMUMS

- Commune d'Arboucave
- Commune d'Aubagnan
- Commune d'Aureilhan
- Sivu Rpi – Aureilhan – Saint-Paul-en-Born
- Commune de Bougue
- Commune de Garrey
- Commune de Habas

- Commune de Le Sen
- Commune d'Onesse-Laharie
- Commune de Payros
- Commune de Pissos
- Commune de Rimbez-et-Baudiets
- Commune de Saint-Cricq-Villeneuve
- Commune de Saint-Loubouer
- Commune de Saint-Geours-de-Maremne
- Communes de Saubrigues
- Commune de Nousse

Vote global :

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

MONTANTS INFERIEURS

- Commune de Bahus Soubiran
- Commune de Commensacq
- Commune de Saint-Geours-d'Auribat
- Commune de Sorde l'Abbaye

Vote global :

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 5	ABSTENTION 2
	<i>Avis défavorable</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

MONTANTS INFERIEURS IDENTIQUES A TOUS LES AGENTS

<u>Commune de Linxe</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 6	ABSTENTION 1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
	<i>Avis favorable</i>			

Commune de Saint-Jean-de-Lier	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	1
	<i>Avis défavorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Commune de Bas-Mauco (2^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

FRAIS DE DEPLACEMENT

PETR - Mimizan	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

Syndicat Emma – Saint-Vincent-de-Tyrosse	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Commune de Narrosse (2^{ème} examen)	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
5				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				



PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

<u>Centre de gestion des Landes</u>	Collège des représentants du personnel :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>
	Collège des représentants des collectivités :	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>

AVIS SUIVIS - QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à :
15h30

Signatures :

Le Président,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
 Gérard MOREAU (Maire de Sabres)	 LARRE Jean-Marc (Maire de BIAUDOS)	 Ludovic LAVOINE (CGT)